

DECLARATION UNSA EDUCATION AU CDEN DU 8 mars 2016



Monsieur le Préfet,

Monsieur le Président du Conseil général,

Monsieur le Directeur académique,

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Comme vous l'avez constaté le lundi 29 février, l'UNSA EDUCATION avait fait le choix de ne pas se rendre à la convocation initiale du CDEN, jour de la rentrée des vacances d'hiver.

Nous nous étions pourtant félicités de constater le retour à un calendrier plus correct par rapport aux années précédentes, de même que nous avons accueilli positivement la dotation de 11 postes pour la carte scolaire 1^{ère} degré, alors que notre département se trouve à nouveau dans une perspective de baisse d'effectifs. Alors pourquoi ne pas continuer à nous réjouir ?

D'abord, parce que nous regrettons que, en commençant la réflexion début février, celle-ci ne dure qu'à peine un mois. En effet, le premier Comité Technique s'est tenu le 2 février et l'UNSA EDUCATION considère que les instances qui étudient la carte scolaire ne peuvent travailler efficacement en à peine un mois, dont 15 jours de congé dans les écoles et les établissements, attendu que les documents de préparation ont été transmis pendant cette période de vacances, au cours de laquelle les principaux concernés n'étaient pas forcément disponibles.

Plusieurs délégations ont demandé à être reçues et des compléments d'information ont été fournis par les élus et les parents d'élèves, ainsi que par les directeurs le cas échéant. Dans de nombreux cas, le contexte doit primer sur les seuls chiffres, car les conséquences d'une fermeture de classe seraient graves pour l'organisation pédagogique ou structurelle de l'école concernée. L'UNSA EDUCATION espère donc que des mesures seront modifiées aujourd'hui par rapport au document de travail qui nous a été transmis.

L'UNSA EDUCATION valide la priorité affichée pour l'éducation prioritaire et pour les élèves les plus défavorisés (postes RASED, plus de maîtres que de classes, poste UPE2A) , pour les dispositifs d'accueil des tout-petits, ainsi que pour le remplacement des personnels, mais demande des explications sur le déséquilibre entre le nombre des ouvertures et des fermetures.

DECLARATION UNSA EDUCATION AU CDEN DU 8 mars 2016

Ce qui est prévu dans le document, ce sont 29 retraits d'emplois et 23 retraits à suivre, soit 52 en tout, et seulement 34 implantations et 10 à suivre, tout compris, classes et autres postes, alors que le ministère a attribué 11 moyens supplémentaires au département.

La balance nous amène donc à revendiquer légitimement qu'une partie des projets de fermeture soit abandonnée aujourd'hui. Il reste au regard de ce document 19 moyens non employés. Garder du potentiel pour les mesures d'ajustement qui peuvent être faites à la rentrée est compréhensible mais pas à cette hauteur...

Vous avez en particulier maintenu la fermeture à Uchizy alors que vous aviez accepté de l'annuler en CTSD du 11 février. Quelle est la raison de ce revirement ? Il avait été démontré que cette fermeture entraînait de lourdes difficultés dans l'organisation pédagogique des classes de ce RPI, s'il passe de 5 à 4, avec une moyenne supérieure à 25 et toutes les classes à multi-niveaux, tous les cours partagés, et les cycles non respectés.

Une vingtaine de ces propositions de fermetures va détricoter le réseau scolaire rural en obligeant les communes à renoncer à leur actuel dispositif scolaire. L'argument de la plus-value pédagogique avancé, auquel on peut PARFOIS souscrire, ne tient plus quand les communes ne sont pas prêtes à mettre en place dans l'immédiat une nouvelle organisation et quand des conditions de scolarité meilleures et l'accord des familles ne sont pas réunis... et que le coût de l'opération est un obstacle. Le SEUNSA demande alors de revenir sur plusieurs fermetures qui feront plus de dégâts qu'elles n'apporteront de conséquences positives. La construction des RPI a une histoire qu'on ne doit pas fouler du pied et il est impératif de concilier la nécessité d'évoluer avec leur réalité. Ceux qui se sont constitués, parfois difficilement, après de nombreux compromis et accords, et qui sont parvenus à un fonctionnement qui les satisfait pleinement depuis de longues années ne peuvent pas, du jour au lendemain, ou d'une année à l'autre satisfaire votre demande de transformation et se résoudre au bouleversement. L'UNSA EDUCATION demande donc la plus grande considération pour les efforts qui sont déjà consentis dans bien des cas par les communes du milieu rural et du temps pour réfléchir aux évolutions que leur demande l'institution.

En quarante ans les RPI ont constitué une réponse structurante et qualitative à la scolarité des élèves. Certaines situations sont perfectibles mais si vous souhaitez la

DECLARATION UNSA EDUCATION AU CDEN DU 8 mars 2016

meilleure proposition possible alliant proximité et qualité de l'offre scolaire et péri-éducative, vous ne pouvez retirer des moyens.

Dans un autre domaine, concernant le fonctionnement des ULIS Ecoles (appelées CLIS jusqu'en 2015) l'UNSA EDUCATION demande que soit respectée la circulaire ministérielle du 21-8-2015 et en particulier la recommandation suivante: « **Une attention particulière est portée par l'IA-Dasen aux écoles ayant une Ulis dans les opérations de carte scolaire** ». Cette phrase explicite nous permet de demander au DASEN de revoir ses projets.

En effet, la mise en place de l'inclusion des élèves et des conditions de bons apprentissages pour tous dans les classes exige un effectif moyen acceptable. Les effectifs dans les classes ordinaires doivent permettre la mise en œuvre des Projets Personnalisés de Scolarisation dans de bonnes conditions. Dans les écoles, comme Clos Jovet à Autun, Grand Four à Mâcon, Jean Macé à Charolles ou Jules Verne à Montceau, et quelques autres où la moyenne se situe entre 18.5 et 22 élèves par classe, cela peut sembler compatible avec l'inclusion de leurs élèves d'ULIS.

Vous avez annulé la fermeture à St Germain du Plain ce dont nous nous réjouissons, afin de maintenir la moyenne autour de 21, alors qu'elle allait dépasser 24. Pourquoi ne pas permettre ces conditions à l'ensemble des écoles ayant une ULIS ? Ne pas ouvrir à Georges Brassens à Mâcon, c'est maintenir une moyenne supérieure à 26, ... fermer à l'école Etienne Jules Marey de Chagny, à l'école Lamartine de La Clayette, et à Victor Hugo au Creusot, en particulier, amènerait une moyenne d'effectifs supérieure à 24 ! C'est compromettre l'inclusion des élèves en situation de handicap dans les classes, c'est mettre en difficulté l'ensemble des élèves de l'école et l'équipe pédagogique. C'est pourquoi nous demandons que ces écoles puissent bénéficier de conditions plus favorables, conformément à ce que demande la loi et donc que le projet de fermeture de poste dans ces écoles soit annulé.

Concernant la direction d'école, dont l'UNSA Education a souvent parlé ici, nous demandons à nouveau que soit envoyé un signal positif en direction des directeurs d'école, sur qui vous savez pouvoir compter, mais qui ne sont pas corvéables à merci, et dont la charge de travail augmente considérablement d'année en année. La formation initiale et continue sur ces missions, ainsi que les décharges dues, doivent être réglementairement et rigoureusement mises en place, et non pas en fonction

DECLARATION UNSA EDUCATION AU CDEN DU 8 mars 2016

des disponibilités aléatoires des moyens de remplacement. C'est un droit associé au poste et il est non négociable. Du temps est nécessaire pour accomplir les missions et assumer toutes les responsabilités qui sont les leurs. Nous souhaitons qu'une part des postes soit destinée à la mise en place des 10 jours de décharge par an pour les 2 et 3 classes et que les décharges soient bonifiées en cas de fusion ou de gestion sur plusieurs sites.

Pour ce qui est de la dotation horaire globale des collèges dont nous devons également étudier la ventilation ici, l'UNSA EDUCATION souhaite redire ses attentes quant à la mise en place de la réforme du collège dans de bonnes conditions. Nous avons soutenu la démarche et salué les bonnes intentions car nous partageons cette envie d'un collège plus juste, et de nouvelles pratiques d'enseignement et d'organisation pédagogiques mais nous nous devons d'exprimer notre déception quant aux moyens attribués pour sa mise en place. Certes le nombre d'élèves baisse un peu (170 élèves de moins pour un total de 21368) mais la dotation baisse elle aussi de 200h et les HSA restent à un niveau trop élevé de 7.9% et dépasse le taux de 7% pour 27 collèges sur 51 ! La dotation académique de 5 postes pour tout le 2nd degré ne suffit pas et en Saône-et-Loire des postes en collèges seront retirés.

Par ailleurs la marge de dotation qualitative dont bénéficient cette année les établissements pour mettre en place les EPI, enseignements interdisciplinaires, est trop souvent détournée de sa fonction initiale et destinée à la mise en place de petits groupes, pour alléger les cours de sciences ou de langues quand la dotation structure ne le permet pas.

Pour conclure, à quelques jours de l'ouverture des négociations salariales dans la Fonction publique, l'UNSA EDUCATION rappelle son exigence qu'il soit mis immédiatement fin au gel du point d'indice et que celui-ci soit revalorisé significativement pour conforter les salaires de tous les agents.

En effet, la politique d'austérité salariale a abouti à une baisse constante de leur pouvoir d'achat. Pour les organisations syndicales, l'heure est venue de mettre un terme au contentieux salarial qui s'est accumulé depuis des années! Les agents de la fonction publique jouent un rôle déterminant pour la cohésion de toute la société. La reconnaissance de leur travail et de leur engagement quotidien en faveur de l'intérêt général ne peut plus attendre.

DECLARATION UNSA EDUCATION AU CDEN DU 8 mars 2016

Le rendez-vous de mercredi 17 mars doit déboucher sur des mesures fortes.

Si celles-ci étaient trop éloignées des attentes des organisations syndicales de la fonction publique et de celles des personnels qu'elles représentent, elles en appelleront à la mobilisation des agents de la Fonction publique le **22 mars prochain** y compris par la grève et les manifestations.

Sylvie Descombes, Isabelle Emeric Zancanaro, Christophe Achat

Pour l'UNSA EDUCATION 71

DECLARATION UNSA EDUCATION AU CDEN DU 8 mars 2016



Monsieur le Préfet,

Monsieur le Président du Conseil général,

Monsieur le Directeur académique,

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Comme vous l'avez constaté le lundi 29 février, l'UNSA EDUCATION avait fait le choix de ne pas se rendre à la convocation initiale du CDEN, jour de la rentrée des vacances d'hiver.

Nous nous étions pourtant félicités de constater le retour à un calendrier plus correct par rapport aux années précédentes, de même que nous avons accueilli positivement la dotation de 11 postes pour la carte scolaire 1^{ère} degré, alors que notre département se trouve à nouveau dans une perspective de baisse d'effectifs. Alors pourquoi ne pas continuer à nous réjouir ?

D'abord, parce que nous regrettons que, en commençant la réflexion début février, celle-ci ne dure qu'à peine un mois. En effet, le premier Comité Technique s'est tenu le 2 février et l'UNSA EDUCATION considère que les instances qui étudient la carte scolaire ne peuvent travailler efficacement en à peine un mois, dont 15 jours de congé dans les écoles et les établissements, attendu que les documents de préparation ont été transmis pendant cette période de vacances, au cours de laquelle les principaux concernés n'étaient pas forcément disponibles.

Plusieurs délégations ont demandé à être reçues et des compléments d'information ont été fournis par les élus et les parents d'élèves, ainsi que par les directeurs le cas échéant. Dans de nombreux cas, le contexte doit primer sur les seuls chiffres, car les conséquences d'une fermeture de classe seraient graves pour l'organisation pédagogique ou structurelle de l'école concernée. L'UNSA EDUCATION espère donc que des mesures seront modifiées aujourd'hui par rapport au document de travail qui nous a été transmis.

L'UNSA EDUCATION valide la priorité affichée pour l'éducation prioritaire et pour les élèves les plus défavorisés (postes RASED, plus de maîtres que de classes, poste UPE2A) , pour les dispositifs d'accueil des tout-petits, ainsi que pour le remplacement des personnels, mais demande des explications sur le déséquilibre entre le nombre des ouvertures et des fermetures.

DECLARATION UNSA EDUCATION AU CDEN DU 8 mars 2016

Ce qui est prévu dans le document, ce sont 29 retraits d'emplois et 23 retraits à suivre, soit 52 en tout, et seulement 34 implantations et 10 à suivre, tout compris, classes et autres postes, alors que le ministère a attribué 11 moyens supplémentaires au département.

La balance nous amène donc à revendiquer légitimement qu'une partie des projets de fermeture soit abandonnée aujourd'hui. Il reste au regard de ce document 19 moyens non employés. Garder du potentiel pour les mesures d'ajustement qui peuvent être faites à la rentrée est compréhensible mais pas à cette hauteur...

Vous avez en particulier maintenu la fermeture à Uchizy alors que vous aviez accepté de l'annuler en CTSD du 11 février. Quelle est la raison de ce revirement ? Il avait été démontré que cette fermeture entraînait de lourdes difficultés dans l'organisation pédagogique des classes de ce RPI, s'il passe de 5 à 4, avec une moyenne supérieure à 25 et toutes les classes à multi-niveaux, tous les cours partagés, et les cycles non respectés.

Une vingtaine de ces propositions de fermetures va détricoter le réseau scolaire rural en obligeant les communes à renoncer à leur actuel dispositif scolaire. L'argument de la plus-value pédagogique avancé, auquel on peut PARFOIS souscrire, ne tient plus quand les communes ne sont pas prêtes à mettre en place dans l'immédiat une nouvelle organisation et quand des conditions de scolarité meilleures et l'accord des familles ne sont pas réunis... et que le coût de l'opération est un obstacle. Le SEUNSA demande alors de revenir sur plusieurs fermetures qui feront plus de dégâts qu'elles n'apporteront de conséquences positives. La construction des RPI a une histoire qu'on ne doit pas fouler du pied et il est impératif de concilier la nécessité d'évoluer avec leur réalité. Ceux qui se sont constitués, parfois difficilement, après de nombreux compromis et accords, et qui sont parvenus à un fonctionnement qui les satisfait pleinement depuis de longues années ne peuvent pas, du jour au lendemain, ou d'une année à l'autre satisfaire votre demande de transformation et se résoudre au bouleversement. L'UNSA EDUCATION demande donc la plus grande considération pour les efforts qui sont déjà consentis dans bien des cas par les communes du milieu rural et du temps pour réfléchir aux évolutions que leur demande l'institution.

En quarante ans les RPI ont constitué une réponse structurante et qualitative à la scolarité des élèves. Certaines situations sont perfectibles mais si vous souhaitez la

DECLARATION UNSA EDUCATION AU CDEN DU 8 mars 2016

meilleure proposition possible alliant proximité et qualité de l'offre scolaire et péri-éducative, vous ne pouvez retirer des moyens.

Dans un autre domaine, concernant le fonctionnement des ULIS Ecoles (appelées CLIS jusqu'en 2015) l'UNSA EDUCATION demande que soit respectée la circulaire ministérielle du 21-8-2015 et en particulier la recommandation suivante: « **Une attention particulière est portée par l'IA-Dasen aux écoles ayant une Ulis dans les opérations de carte scolaire** ». Cette phrase explicite nous permet de demander au DASEN de revoir ses projets.

En effet, la mise en place de l'inclusion des élèves et des conditions de bons apprentissages pour tous dans les classes exige un effectif moyen acceptable. Les effectifs dans les classes ordinaires doivent permettre la mise en œuvre des Projets Personnalisés de Scolarisation dans de bonnes conditions. Dans les écoles, comme Clos Jovet à Autun, Grand Four à Mâcon, Jean Macé à Charolles ou Jules Verne à Montceau, et quelques autres où la moyenne se situe entre 18.5 et 22 élèves par classe, cela peut sembler compatible avec l'inclusion de leurs élèves d'ULIS.

Vous avez annulé la fermeture à St Germain du Plain ce dont nous nous réjouissons, afin de maintenir la moyenne autour de 21, alors qu'elle allait dépasser 24. Pourquoi ne pas permettre ces conditions à l'ensemble des écoles ayant une ULIS ? Ne pas ouvrir à Georges Brassens à Mâcon, c'est maintenir une moyenne supérieure à 26, ... fermer à l'école Etienne Jules Marey de Chagny, à l'école Lamartine de La Clayette, et à Victor Hugo au Creusot, en particulier, amènerait une moyenne d'effectifs supérieure à 24 ! C'est compromettre l'inclusion des élèves en situation de handicap dans les classes, c'est mettre en difficulté l'ensemble des élèves de l'école et l'équipe pédagogique. C'est pourquoi nous demandons que ces écoles puissent bénéficier de conditions plus favorables, conformément à ce que demande la loi et donc que le projet de fermeture de poste dans ces écoles soit annulé.

Concernant la direction d'école, dont l'UNSA Education a souvent parlé ici, nous demandons à nouveau que soit envoyé un signal positif en direction des directeurs d'école, sur qui vous savez pouvoir compter, mais qui ne sont pas corvéables à merci, et dont la charge de travail augmente considérablement d'année en année. La formation initiale et continue sur ces missions, ainsi que les décharges dues, doivent être réglementairement et rigoureusement mises en place, et non pas en fonction

DECLARATION UNSA EDUCATION AU CDEN DU 8 mars 2016

des disponibilités aléatoires des moyens de remplacement. C'est un droit associé au poste et il est non négociable. Du temps est nécessaire pour accomplir les missions et assumer toutes les responsabilités qui sont les leurs. Nous souhaitons qu'une part des postes soit destinée à la mise en place des 10 jours de décharge par an pour les 2 et 3 classes et que les décharges soient bonifiées en cas de fusion ou de gestion sur plusieurs sites.

Pour ce qui est de la dotation horaire globale des collèges dont nous devons également étudier la ventilation ici, l'UNSA EDUCATION souhaite redire ses attentes quant à la mise en place de la réforme du collège dans de bonnes conditions. Nous avons soutenu la démarche et salué les bonnes intentions car nous partageons cette envie d'un collège plus juste, et de nouvelles pratiques d'enseignement et d'organisation pédagogiques mais nous nous devons d'exprimer notre déception quant aux moyens attribués pour sa mise en place. Certes le nombre d'élèves baisse un peu (170 élèves de moins pour un total de 21368) mais la dotation baisse elle aussi de 200h et les HSA restent à un niveau trop élevé de 7.9% et dépasse le taux de 7% pour 27 collèges sur 51 ! La dotation académique de 5 postes pour tout le 2nd degré ne suffit pas et en Saône-et-Loire des postes en collèges seront retirés.

Par ailleurs la marge de dotation qualitative dont bénéficient cette année les établissements pour mettre en place les EPI, enseignements interdisciplinaires, est trop souvent détournée de sa fonction initiale et destinée à la mise en place de petits groupes, pour alléger les cours de sciences ou de langues quand la dotation structure ne le permet pas.

Pour conclure, à quelques jours de l'ouverture des négociations salariales dans la Fonction publique, l'UNSA EDUCATION rappelle son exigence qu'il soit mis immédiatement fin au gel du point d'indice et que celui-ci soit revalorisé significativement pour conforter les salaires de tous les agents.

En effet, la politique d'austérité salariale a abouti à une baisse constante de leur pouvoir d'achat. Pour les organisations syndicales, l'heure est venue de mettre un terme au contentieux salarial qui s'est accumulé depuis des années! Les agents de la fonction publique jouent un rôle déterminant pour la cohésion de toute la société. La reconnaissance de leur travail et de leur engagement quotidien en faveur de l'intérêt général ne peut plus attendre.

DECLARATION UNSA EDUCATION AU CDEN DU 8 mars 2016

Le rendez-vous de mercredi 17 mars doit déboucher sur des mesures fortes.

Si celles-ci étaient trop éloignées des attentes des organisations syndicales de la fonction publique et de celles des personnels qu'elles représentent, elles en appelleront à la mobilisation des agents de la Fonction publique le **22 mars prochain** y compris par la grève et les manifestations.

Sylvie Descombes, Isabelle Emeric Zancanaro, Christophe Achat

Pour l'UNSA EDUCATION 71

DECLARATION UNSA EDUCATION AU CDEN DU 8 mars 2016



Monsieur le Préfet,

Monsieur le Président du Conseil général,

Monsieur le Directeur académique,

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Comme vous l'avez constaté le lundi 29 février, l'UNSA EDUCATION avait fait le choix de ne pas se rendre à la convocation initiale du CDEN, jour de la rentrée des vacances d'hiver.

Nous nous étions pourtant félicités de constater le retour à un calendrier plus correct par rapport aux années précédentes, de même que nous avons accueilli positivement la dotation de 11 postes pour la carte scolaire 1^{ère} degré, alors que notre département se trouve à nouveau dans une perspective de baisse d'effectifs. Alors pourquoi ne pas continuer à nous réjouir ?

D'abord, parce que nous regrettons que, en commençant la réflexion début février, celle-ci ne dure qu'à peine un mois. En effet, le premier Comité Technique s'est tenu le 2 février et l'UNSA EDUCATION considère que les instances qui étudient la carte scolaire ne peuvent travailler efficacement en à peine un mois, dont 15 jours de congé dans les écoles et les établissements, attendu que les documents de préparation ont été transmis pendant cette période de vacances, au cours de laquelle les principaux concernés n'étaient pas forcément disponibles.

Plusieurs délégations ont demandé à être reçues et des compléments d'information ont été fournis par les élus et les parents d'élèves, ainsi que par les directeurs le cas échéant. Dans de nombreux cas, le contexte doit primer sur les seuls chiffres, car les conséquences d'une fermeture de classe seraient graves pour l'organisation pédagogique ou structurelle de l'école concernée. L'UNSA EDUCATION espère donc que des mesures seront modifiées aujourd'hui par rapport au document de travail qui nous a été transmis.

L'UNSA EDUCATION valide la priorité affichée pour l'éducation prioritaire et pour les élèves les plus défavorisés (postes RASED, plus de maîtres que de classes, poste UPE2A) , pour les dispositifs d'accueil des tout-petits, ainsi que pour le remplacement des personnels, mais demande des explications sur le déséquilibre entre le nombre des ouvertures et des fermetures.

DECLARATION UNSA EDUCATION AU CDEN DU 8 mars 2016

Ce qui est prévu dans le document, ce sont 29 retraits d'emplois et 23 retraits à suivre, soit 52 en tout, et seulement 34 implantations et 10 à suivre, tout compris, classes et autres postes, alors que le ministère a attribué 11 moyens supplémentaires au département.

La balance nous amène donc à revendiquer légitimement qu'une partie des projets de fermeture soit abandonnée aujourd'hui. Il reste au regard de ce document 19 moyens non employés. Garder du potentiel pour les mesures d'ajustement qui peuvent être faites à la rentrée est compréhensible mais pas à cette hauteur...

Vous avez en particulier maintenu la fermeture à Uchizy alors que vous aviez accepté de l'annuler en CTSD du 11 février. Quelle est la raison de ce revirement ? Il avait été démontré que cette fermeture entraînait de lourdes difficultés dans l'organisation pédagogique des classes de ce RPI, s'il passe de 5 à 4, avec une moyenne supérieure à 25 et toutes les classes à multi-niveaux, tous les cours partagés, et les cycles non respectés.

Une vingtaine de ces propositions de fermetures va détricoter le réseau scolaire rural en obligeant les communes à renoncer à leur actuel dispositif scolaire. L'argument de la plus-value pédagogique avancé, auquel on peut PARFOIS souscrire, ne tient plus quand les communes ne sont pas prêtes à mettre en place dans l'immédiat une nouvelle organisation et quand des conditions de scolarité meilleures et l'accord des familles ne sont pas réunis... et que le coût de l'opération est un obstacle. Le SEUNSA demande alors de revenir sur plusieurs fermetures qui feront plus de dégâts qu'elles n'apporteront de conséquences positives. La construction des RPI a une histoire qu'on ne doit pas fouler du pied et il est impératif de concilier la nécessité d'évoluer avec leur réalité. Ceux qui se sont constitués, parfois difficilement, après de nombreux compromis et accords, et qui sont parvenus à un fonctionnement qui les satisfait pleinement depuis de longues années ne peuvent pas, du jour au lendemain, ou d'une année à l'autre satisfaire votre demande de transformation et se résoudre au bouleversement. L'UNSA EDUCATION demande donc la plus grande considération pour les efforts qui sont déjà consentis dans bien des cas par les communes du milieu rural et du temps pour réfléchir aux évolutions que leur demande l'institution.

En quarante ans les RPI ont constitué une réponse structurante et qualitative à la scolarité des élèves. Certaines situations sont perfectibles mais si vous souhaitez la

DECLARATION UNSA EDUCATION AU CDEN DU 8 mars 2016

meilleure proposition possible alliant proximité et qualité de l'offre scolaire et péri-éducative, vous ne pouvez retirer des moyens.

Dans un autre domaine, concernant le fonctionnement des ULIS Ecoles (appelées CLIS jusqu'en 2015) l'UNSA EDUCATION demande que soit respectée la circulaire ministérielle du 21-8-2015 et en particulier la recommandation suivante: « **Une attention particulière est portée par l'IA-Dasen aux écoles ayant une Ulis dans les opérations de carte scolaire** ». Cette phrase explicite nous permet de demander au DASEN de revoir ses projets.

En effet, la mise en place de l'inclusion des élèves et des conditions de bons apprentissages pour tous dans les classes exige un effectif moyen acceptable. Les effectifs dans les classes ordinaires doivent permettre la mise en œuvre des Projets Personnalisés de Scolarisation dans de bonnes conditions. Dans les écoles, comme Clos Jovet à Autun, Grand Four à Mâcon, Jean Macé à Charolles ou Jules Verne à Montceau, et quelques autres où la moyenne se situe entre 18.5 et 22 élèves par classe, cela peut sembler compatible avec l'inclusion de leurs élèves d'ULIS.

Vous avez annulé la fermeture à St Germain du Plain ce dont nous nous réjouissons, afin de maintenir la moyenne autour de 21, alors qu'elle allait dépasser 24. Pourquoi ne pas permettre ces conditions à l'ensemble des écoles ayant une ULIS ? Ne pas ouvrir à Georges Brassens à Mâcon, c'est maintenir une moyenne supérieure à 26, ... fermer à l'école Etienne Jules Marey de Chagny, à l'école Lamartine de La Clayette, et à Victor Hugo au Creusot, en particulier, amènerait une moyenne d'effectifs supérieure à 24 ! C'est compromettre l'inclusion des élèves en situation de handicap dans les classes, c'est mettre en difficulté l'ensemble des élèves de l'école et l'équipe pédagogique. C'est pourquoi nous demandons que ces écoles puissent bénéficier de conditions plus favorables, conformément à ce que demande la loi et donc que le projet de fermeture de poste dans ces écoles soit annulé.

Concernant la direction d'école, dont l'UNSA Education a souvent parlé ici, nous demandons à nouveau que soit envoyé un signal positif en direction des directeurs d'école, sur qui vous savez pouvoir compter, mais qui ne sont pas corvéables à merci, et dont la charge de travail augmente considérablement d'année en année. La formation initiale et continue sur ces missions, ainsi que les décharges dues, doivent être réglementairement et rigoureusement mises en place, et non pas en fonction

DECLARATION UNSA EDUCATION AU CDEN DU 8 mars 2016

des disponibilités aléatoires des moyens de remplacement. C'est un droit associé au poste et il est non négociable. Du temps est nécessaire pour accomplir les missions et assumer toutes les responsabilités qui sont les leurs. Nous souhaitons qu'une part des postes soit destinée à la mise en place des 10 jours de décharge par an pour les 2 et 3 classes et que les décharges soient bonifiées en cas de fusion ou de gestion sur plusieurs sites.

Pour ce qui est de la dotation horaire globale des collèges dont nous devons également étudier la ventilation ici, l'UNSA EDUCATION souhaite redire ses attentes quant à la mise en place de la réforme du collège dans de bonnes conditions. Nous avons soutenu la démarche et salué les bonnes intentions car nous partageons cette envie d'un collège plus juste, et de nouvelles pratiques d'enseignement et d'organisation pédagogiques mais nous nous devons d'exprimer notre déception quant aux moyens attribués pour sa mise en place. Certes le nombre d'élèves baisse un peu (170 élèves de moins pour un total de 21368) mais la dotation baisse elle aussi de 200h et les HSA restent à un niveau trop élevé de 7.9% et dépasse le taux de 7% pour 27 collèges sur 51 ! La dotation académique de 5 postes pour tout le 2nd degré ne suffit pas et en Saône-et-Loire des postes en collèges seront retirés.

Par ailleurs la marge de dotation qualitative dont bénéficient cette année les établissements pour mettre en place les EPI, enseignements interdisciplinaires, est trop souvent détournée de sa fonction initiale et destinée à la mise en place de petits groupes, pour alléger les cours de sciences ou de langues quand la dotation structure ne le permet pas.

Pour conclure, à quelques jours de l'ouverture des négociations salariales dans la Fonction publique, l'UNSA EDUCATION rappelle son exigence qu'il soit mis immédiatement fin au gel du point d'indice et que celui-ci soit revalorisé significativement pour conforter les salaires de tous les agents.

En effet, la politique d'austérité salariale a abouti à une baisse constante de leur pouvoir d'achat. Pour les organisations syndicales, l'heure est venue de mettre un terme au contentieux salarial qui s'est accumulé depuis des années! Les agents de la fonction publique jouent un rôle déterminant pour la cohésion de toute la société. La reconnaissance de leur travail et de leur engagement quotidien en faveur de l'intérêt général ne peut plus attendre.

DECLARATION UNSA EDUCATION AU CDEN DU 8 mars 2016

Le rendez-vous de mercredi 17 mars doit déboucher sur des mesures fortes.

Si celles-ci étaient trop éloignées des attentes des organisations syndicales de la fonction publique et de celles des personnels qu'elles représentent, elles en appelleront à la mobilisation des agents de la Fonction publique le **22 mars prochain** y compris par la grève et les manifestations.

Sylvie Descombes, Isabelle Emeric Zancanaro, Christophe Achat

Pour l'UNSA EDUCATION 71